



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par :

Mme Réjeanne Beaudoin, pour la propriété située au 1469 route Principale, visant à rendre conforme :

- 1- Que la superficie moyenne du terrain à lotir soit de 3 600 m² au lieu de 4 000 m² et d'une profondeur moyenne de 60.96 m au lieu de 75 m;
- 2- Que sur ce même terrain, la superficie du garage détaché d'usage résidentiel déjà bâti soit de 260.12 m² (578 % si le bâtiment principal est de plus de 60M²) au lieu de 45 m² ou 75% de la superficie au sol du bâtiment principal.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 février 2018, à 20 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 16 janvier 2018.

Pauline Vrain
Greffière